



Communiqué

**Cédric O valide la proposition de déploiement
de la fibre pour tous en Deux-Sèvres et en Vienne**

Poitiers, le 18 août 2020

Par un arrêté du 17 août, Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques, a validé la réponse faite par Orange à la procédure d'appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL) menée par les Départements des Deux-Sèvres et de la Vienne pour déployer un réseau de fibre optique jusqu'à l'utilisateur.

« C'est une excellente nouvelle pour nos deux départements » se réjouit Séverine Saint-Pé, Présidente de Vienne Numérique et Vice-Présidente du Département. *« Nous allons ainsi pouvoir engager la troisième phase de notre stratégie de couverture en très haut débit de nos territoires »*.

En effet, après les montées en débit dans les communes rurales, le déploiement de la fibre dans les communes de plus de 3 500 habitants et dans les zones prioritaires, les deux Départements veulent finaliser leur programme Poitou Numérique sur tout le territoire avant octobre 2025.

« Les engagements pris par Orange, validés par l'ARCEP et le Ministre Cédric O, répondent parfaitement à nos exigences » précise René Bauruel, Président de Deux-Sèvres Numérique et Vice-Président du Département. *« Il faut répondre à l'attente forte des usagers, en particulier en ruralité, de disposer d'un accès à l'internet très haut débit partout, pour tous »*.

La convention qui formalisera cette procédure AMEL avec les Conseils Départementaux des Deux-Sèvres et de la Vienne sera signée à Poitiers le mercredi 30 septembre prochain en présence de Fabienne Dulac, la Directrice Générale Adjointe d'Orange France.